

Réunion du bureau du Conseil de Quartier Opéra-Chaussée d'Antin

Lundi 20 avril 2015 – 19h

Mairie du 9^e – salle Emile Zola

Compte-rendu

Etaient présents : Alexis Govciyan (élu référent), Marlène Azoulay, Allan Azoulay, Christiane Borredon, Madame Clerc (épouse d'Hervé Clerc), Catherine Cronier, Line Duclos, Pascal Gérinier, Ariane Malzac, Grégory Morisot, Pierre Nepveu.

Le bureau du CQ accueille deux personnes qui assistent à la réunion pour la première fois :

- Pierre Nepveu, membre titulaire, n'a pas pu venir aux premières réunions pour raisons de santé. Il habite rue Vignon depuis 1990. Il a été directeur financier de l'encyclopédie Universalis. Très intéressé par les problématiques d'aménagement urbain, de circulation, de stationnement, il est intervenu souvent lors de réunions de quartier.
- Madame Clerc : elle représente son époux Hervé Clerc, membre suppléant, qui n'a pas pu venir à la réunion.

1) Contrat de prévention et de sécurité

Alexis Govciyan demande aux membres du bureau ce qu'ils ont pensé de la réunion publique organisée sur ce thème le 15 avril.

Grégory Morisot souligne le bénéfice d'un partenariat entre la mairie, le commissariat et les citoyens. Catherine Cronier juge que le nombre de fiches (31) est trop élevé.

Alexis Govciyan rappelle qu'il n'est pas obligatoire de reprendre tous les thèmes proposés. Le contrat cadre parisien propose 31 fiches que chaque arrondissement est libre d'appliquer ou non.

Pierre Nepveu demande si le problème des Roms a été évoqué à la réunion.

Mme Clerc explique que sur ce sujet, la mairie peut décider de prendre un arrêté pour interdire la mendicité.

Alexis Govciyan précise que c'est de la compétence de la Mairie de Paris et non celle de la mairie d'arrondissement. Il n'y a pas de cadre légal pour déloger les populations d'Europe de l'Est.

Alexis Govciyan insiste sur l'importance de la participation des habitants à l'élaboration du contrat de prévention et de sécurité. Quelques membres du bureau pourraient représenter le conseil de quartier au sein du comité de pilotage.

Sont volontaires : Pierre Nepveu, Marlène Azoulay et Pascal Gérinier.

Catherine Cronier se demande ce que peut apporter ce contrat puisque ce sont toujours les mêmes problèmes depuis des années et qu'il n'y a aucune évolution.

Alexis Govcuyan explique qu'un contrat est « un réducteur d'incertitude » et qu'il permet d'agir de manière concertée au niveau local. C'est un outil pour essayer de remédier à tous ces problèmes. Si on n'agit pas, il est certain que rien ne changera.

Mme Hervé relate que, à cause des travaux sur la ligne 12 du métro, toute une population de SDF et de drogués a été refoulée vers la Trinité. Ils sont beaucoup plus nombreux qu'avant à la sortie du métro.

Alexis Govcuyan demande aux habitants de lui signaler ces problèmes, ainsi qu'au commissariat.

Christiane Borredon atteste que chaque fois qu'est signalé un problème au commissariat lors des réunions annuelles avec les collègues et lycées, la police est réactive.

Des agents de police sont présents 24h/24 dans l'arrondissement. Avec le plan Vigipirate, ils sont débordés. D'où l'importance de signaler immédiatement les regroupements de mendiants avant qu'ils ne s'installent, car ensuite, il est plus difficile de les déloger.

Le partenariat entre la mairie et le commissariat est bien installé. Il s'agit désormais de mieux articuler et coordonner celui avec la population. Un travail va être mené avec les associations de solidarité et les maraudes pour réaliser des fiches-actions.

2) Fête de quartier

La fête aura lieu le 18 juin de 18h à 22h rue Godot de Mauroy.

Nous sommes en attente de l'autorisation de la préfecture.

Le thème retenu est : cuisine et musique du monde. Il y aura une batucada (percussions brésiliennes).

Il faut que les commerçants participent. Certains sont fermés le soir.

Un parcours culinaire pourrait être mis en place avec des démonstrations de cuisine.

Les référents pour l'organisation de la fête sont : Grégory Morisot, Catherine Cronier et Pascal Gérinier.

Mais nous aurons besoin de tous les membres du bureau pour mener à bien cet événement.

3) Fleurissement des jardinières

Des jardinières ont été installées par la mairie du 9^e rue de la Victoire.

Catherine Cronier explique que la mairie n'entretient pas celles de la rue Joubert.

Note post-réunion : Le marché d'entretien avec l'association Energie 9 vient d'être relancé et intégrera ces bacs.

4) Bacs de recyclage des mégots

Sylvain Métivier des Galeries Lafayette et Jean-Pierre Porte qui tient une brasserie dans le quartier se sont portés volontaires pour tester le dispositif.

Mme Clerc va y réfléchir pour son salon de thé.

Les membres du bureau sont favorables à l'achat de bacs mais décident d'attendre le retour d'expérience du Conseil de Quartier Anvers-Montholon qui en a acheté et distribué dix.

Ils se demandent où ces bacs peuvent être entreposés et si l'odeur n'est pas dérangeante.

Ces bacs ne sont pas des cendriers mais des contenants dans lesquels on vide les cendriers. Il est donc indispensable qu'une personne (le gérant du café par exemple) s'occupe de vider les cendriers dans ce bac.

Note post-réunion : il n'est ni interdit, ni obligatoire pour les cafetiers d'installer des cendriers sur les tables de terrasses mais ils y sont fortement encouragés.

5) Points divers

Mme Clerc demande s'il est possible de modifier les horaires de passage des camions-poubelles car ils font beaucoup de bruit très tôt le matin.

Elle fait également état de nuisances sonores dues aux équipes d'entretien de la RATP qui sortent le matériel des locaux techniques à 2 ou 3h du matin. Elle demande s'il est envisageable de sortir le matériel en journée.

Il s'agit de la porte dont voulait s'occuper le café Médoc.

Les réunions publiques pourront se tenir dorénavant au lycée Condorcet, s'il est disponible.

6) Prochaine réunion de bureau

La prochaine réunion de bureau aura lieu le **mercredi 3 juin à 19h** à la mairie en salle Berlioz.